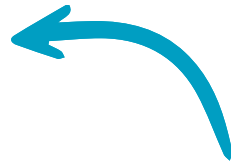


EN QUOI CONSISTE LE BRS ?



5 Les ménages qui cèdent leur bail avec une plus-value limitée sous le contrôle de l'OFS.



4 Les ménages payent à l'OFS une redevance correspondant au portage du foncier, qui vient s'ajouter aux charges d'entretiens et taxes locales (et aux annuités d'emprunt)



3 Les ménages achètent, grâce au bail réel solidaire, les droits réels sur leur logement.



1 L'OFS fait l'acquisition d'un terrain pour le conserver dans la durée.



2 Sur le terrain de l'OFS, des programmes immobiliers résidentiels abordables sont développés pour les ménages à faibles revenus.



6 Le logement est disponible pour de nouveaux ménages sous plafond de ressources à un prix abordable

